



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accompagnement de programme

Enseignement moral et civique

Avant
4 ans

À partir de
4 ans

À partir de
5 ans

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

6^e

5^e

4^e

3^e

2025

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique publié au Bulletin officiel du 13 juin 2024, ce livret d'accompagnement propose des éclairages pour le professeur et des pistes de mise en œuvre qui ne prétendent pas couvrir l'intégralité du programme et sont de nature variée (séquences, activités, projet, etc.). Chaque proposition met en évidence des compétences pour une culture de la démocratie qui figurent en préambule du programme et qu'elle permet de développer.

Se reconnaître comme individu et élève

■ Table des matières

4 | Les enjeux pédagogiques de la classe de CP

5 | Connaissance et maîtrise de soi

5 | Éclairage pour le professeur

6 | Proposition de séquence – Développer les compétences psychosociales émotionnelles des élèves pour mieux se connaître (7 séances)

10 | Les règles collectives et l'autonomie

10 | Éclairage pour le professeur

10 | Proposition de séquence – Juste ou injuste ? (4 séances)

13 | Proposition d'activité – La convention internationale des droits de l'enfant

16 | Règles d'hygiène et exigence d'intimité

16 | Éclairage pour le professeur

16 | Proposition d'activité – Un corps fait pour bouger...

18 | Proposition d'activité – Mon corps, mon intimité : respect... !

20 | Être élève à l'école de la République

20 | Éclairage pour le professeur

20 | Proposition d'activité – Bleu, blanc, rouge

21 | Proposition de séquence – Connaître et reconnaître la Marseillaise (2 séances)

Les enjeux pédagogiques de la classe de CP

L'arrivée des élèves au CP marque le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire. Ces trois années d'instruction obligatoire (PS, MS GS) se caractérisent par leur rôle crucial dans le développement affectif et intellectuel de l'enfant. Dans le programme de la maternelle, il ne figure pas de domaine d'enseignement propre à l'EMC, qui ne devient un enseignement spécifique qu'à partir du cycle 2 en raison des compétences réflexives en jeu. Néanmoins, l'école maternelle pose les jalons des différentes dimensions qui caractérisent cet enseignement à venir. En effet, la mission de l'école maternelle est de donner l'envie d'apprendre, de permettre à chaque enfant d'affirmer sa personnalité et de s'épanouir individuellement dans la sphère collective. L'école maternelle permet à chacun d'exercer sa curiosité et de s'ouvrir au monde qui l'entoure. La socialisation est une des compétences fondamentales à acquérir en maternelle. Il s'agit d'apprendre à collaborer avec les autres. L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble¹ ». Les élèves de maternelle sont progressivement amenés à comprendre la fonction de l'école et à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe².

Même si l'ouverture à l'autre fait partie des apprentissages sociaux en cours de construction, les enfants en âge d'être scolarisés en classe de CP sont encore fortement centrés sur eux-mêmes. C'est la raison pour laquelle, en ce début de cycle 2, le programme d'EMC se permet de focaliser les apprentissages sur la capacité à se reconnaître en tant qu'individu au sein de la société dans laquelle l'enfant vit et à se reconnaître en tant qu'élève au sein d'un collectif classe et école dans lequel il est scolarisé. Les enseignants vont ainsi accompagner les élèves à mieux se connaître individuellement, à se maîtriser, à se respecter et à développer leur autonomie. Sont ainsi posées les fondements d'une vie en collectivité où les règles que l'on respecte individuellement rendent possibles la vie et les apprentissages collectifs.

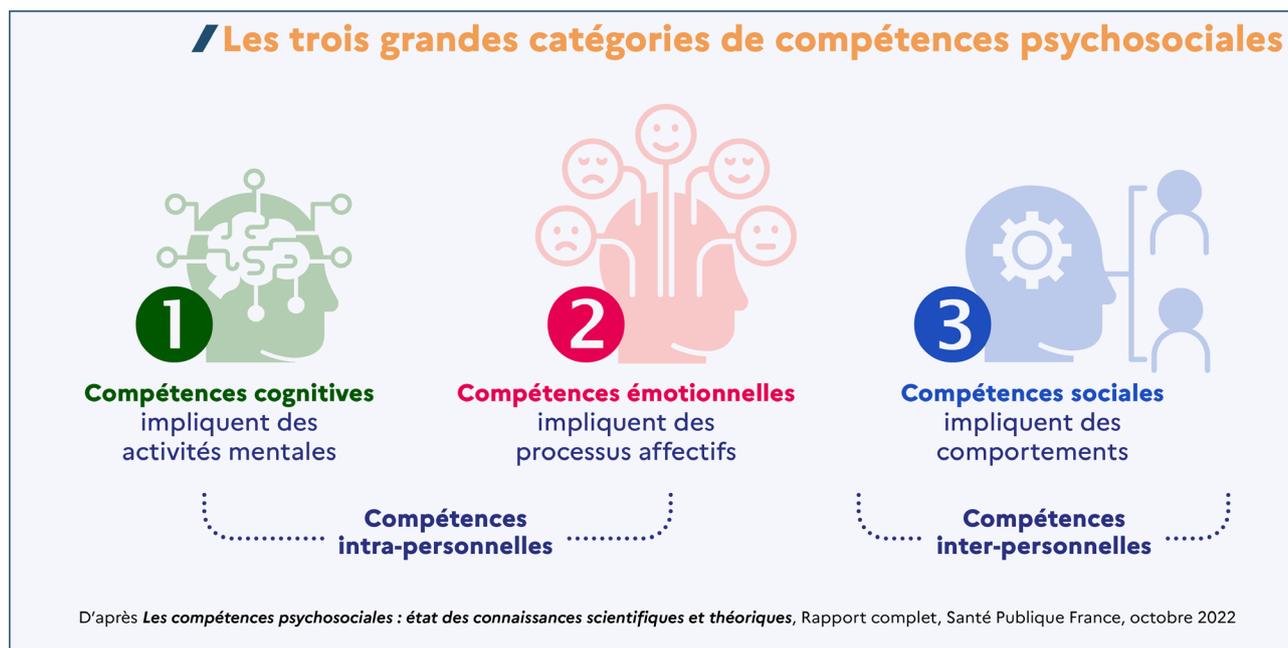
1. [Programme de l'école maternelle.](#)

2. « [Développer les compétences psychosociales des élèves](#) », éducol.

■ Connaissance et maîtrise de soi

■ Éclairage pour le professeur

Le programme d'EMC propose une première approche de la liberté par la consolidation des apprentissages en lien avec la reconnaissance et la gestion des émotions déjà amorcées au cycle 1. Identifier ses émotions pour permettre de les exprimer de façon positive constitue les prémices de compétences psychosociales que l'on n'aura de cesse de développer tout au long de sa vie. Développer ces compétences émotionnelles facilite la compréhension que l'on a de soi-même et la compréhension que l'on a des autres.



Source : page éducol [Développer les CPS chez les élèves](#)

Cette partie du programme d'EMC est à mettre en résonance avec les séances visant à développer l'empathie mises en place à l'école primaire, avec cet enjeu de renforcer la formation des élèves aux compétences psychosociales dont la recherche atteste des effets bénéfiques : réduction des addictions, des phénomènes de violence, amélioration de la santé, du bien-être, de la réussite scolaire, renforcement des relations à soi et aux autres. Les compétences psychosociales (CPS) désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. Ces compétences ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire.

Dans cette première rubrique, il s'agit donc de renforcer une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Dans la continuité de la grande section, l'enfant continue à apprendre à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

Proposition de séquence – Développer les compétences psychosociales émotionnelles des élèves pour mieux se connaître (7 séances)

Points d'appui dans le programme

Notion : liberté.

Contenu d'enseignement : comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations. Trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés. Consolider sa confiance en soi.

Cette séquence d'apprentissage porte sur les émotions. Les 7 séances qui la composent vont permettre aux élèves de poursuivre les apprentissages menés en maternelle dans le cadre du « Vivre ensemble ». Les élèves vont accroître leurs connaissances sur les émotions et donner du sens à ce qu'ils ressentent individuellement tout comme au sein du collectif de la classe. L'objectif est de les amener à progresser dans la prise de conscience de leurs émotions, dans leur compréhension et dans leur identification afin de faciliter leur régulation, leur gestion et leur expression respectueuse des autres.

La première séance permet à l'enseignant d'établir un état des lieux des connaissances des élèves quant aux principales émotions, tant dans leur reconnaissance que dans leur dénomination. La deuxième séance se concentre sur les aspects lexicaux : mettre des mots sur les émotions favorise leur compréhension et la communication au service du bien-être et du bien-apprendre. La troisième séance permet de faire prendre conscience aux élèves que l'expérience vécue des émotions est partagée par tous et qu'elle fait partie d'un processus normal de fonctionnement. Les séances 4 à 6 permettent de comprendre l'utilité des émotions et de leur expression, et de réfléchir aux moyens à mettre en place pour construire des relations apaisées avec soi-même et avec les autres par une meilleure régulation des émotions. La séance 7 propose l'élaboration d'un outil d'auto-évaluation et de gestion des émotions et permet de mesurer le chemin parcouru sur l'ensemble de la séquence d'enseignement.

Chaque séance pourra débuter par le rappel des éléments travaillés précédemment et une présentation des objectifs de la séance, et se terminer par un moment réflexif sur le bilan à retenir.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Se respecter, se maîtriser (attitude).
- Être capable d'exprimer ce que l'on ressent (aptitude).

Documents pédagogiques supports

Guide : [Kit pédagogique pour les séances d'empathie à l'école](#)

Série de vidéos proposées par Réseau Canopé : [Les émotions de P'tit cube \(Les fondamentaux\)](#)

Séance 1 : savoir reconnaître et nommer en contexte les émotions les plus communes

À partir de courts récits³ lus par l'enseignant et présentant une situation de la vie quotidienne, les élèves sont invités à identifier les émotions ressenties par les personnages. Au fur et à mesure de la lecture des textes, l'enseignant note les réponses des élèves au tableau. Les élèves sont invités à justifier leurs réponses en s'appuyant sur des éléments du texte (« Qu'est-ce qui te fait dire que l'enfant a peur ? »). La prise de notes est structurée en trois colonnes (texte, émotion, déclencheur) et conservée pour la séance suivante.

Séance 2 : identifier et classer par famille les émotions les plus communes

Le professeur prépare en amont de cette séance une série d'images illustrant les six émotions de base (joie, peur, colère, tristesse, dégoût, surprise)⁴.



(NB : ces images sont tirées du [Kit pédagogique pour les séances d'empathie à l'école](#), vol.1)

Temps 1 : identification des émotions en groupe

À partir des éléments rassemblés lors de la séance 1, rappeler ou faire rappeler par les élèves ce qui a été fait précédemment.

Après avoir réparti les élèves en groupes, le professeur présente les objectifs de l'activité aux élèves et donne la consigne suivante : « Il faut classer les mots que nous avons retenus lors de la séance 1 (content, inquiet, fier, etc.) par grande famille d'émotions. Pour cela, vous devez, en groupe, vous mettre d'accord sur l'émotion que représente l'image que je distribue à chaque groupe. »

Après un petit temps de concertation, chaque groupe vient afficher l'image au tableau en indiquant le mot qui lui est associé. Une discussion collective permet de mettre en avant les indices qui ont permis l'identification : des signes corporels visibles.

Temps 2 : enrichissement du lexique

Le professeur invite les élèves à classer les mots conservés lors de la séance 1 (ex. : « content, heureux, inquiet, fier ») en fonction des familles affichées. Il propose également d'autres mots en s'appuyant sur le tableau du kit Empathie (p. 45, vol.1) pour enrichir le lexique des élèves. La trace écrite est conservée pour les prochaines séances.

3. Le Kit pédagogique pour les séances d'empathie à l'école propose des situations (p. 53, vol.1).

4. On peut s'appuyer sur les images proposées dans le kit Empathie (p.34-36, vol.1), sans les mots. On peut également proposer des reproductions d'œuvres d'art (peintures, sculptures) où sont représentées ces mêmes émotions (kit Empathie vol.3, p. 83-85).

Bilan de la séance

Le professeur diffuse l'épisode « les émotions » de la série « Les émotions de P'tit cube » et propose une trace écrite en concertation avec les élèves : « **Une émotion est une réaction du corps par rapport à une situation. Les émotions sont nombreuses mais on identifie six émotions de base : joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise.** » Il leur fait prendre conscience que les différents mots classés dans une même famille traduisent la diversité et l'intensité des émotions.

Séance 3 : repérer, caractériser l'origine des émotions et leurs manifestations non verbales

Temps 1 : l'origine des émotions

À partir des éléments réunis lors de la séance 1, revenir sur le contexte (déclencheur) et enrichir les propositions en fonction des réponses individuelles des élèves. Lister d'autres situations permettant d'identifier les différentes émotions (ex : « Dans quelles situations éprouves-tu de la colère ? », « Comment la ressens-tu dans ton corps ? »).

Temps 2 : la manifestation des émotions

À partir d'une situation de déclenchement (image, vidéo ou mime de l'adulte, etc.), les élèves, répartis en groupes, doivent mimer une situation identifiée comme élément déclencheur d'une émotion et les réactions physiques associées (voix, posture corporelle, expressions du visage, mouvements physiques). Le professeur encourage les élèves à s'emparer de l'ensemble du lexique proposé lors de la séance 2 pour décrire ce qui se passe sur le corps, avec le visage, avec la voix, etc. Des photographies des mises en scène proposées par les différents groupes permettent de créer un répertoire imagé des émotions.

Bilan de la séance

À partir des retours des élèves sur l'activité de mime, le professeur conclut la séance en faisant remarquer aux élèves que tous les humains éprouvent des émotions similaires. Dans une même situation, l'émotion peut être différente d'une personne à l'autre. Une même émotion peut se manifester différemment selon les personnes (les expressions sur le visage peuvent être différentes, les sensations ressenties dans le corps peuvent être différentes).

Séances 4 à 6 : identifier les émotions et des stratégies pour les réguler

Pour chacune des séances, deux émotions seront traitées dans l'ordre souhaité par l'enseignant. Une attention particulière est portée aux émotions qui s'expriment de manière violente ou agressive et affectent négativement celui qui les ressent et ceux qui l'entourent et qui nécessitent une régulation.

Temps 1 : rappels

Rebrassage du lexique et des caractéristiques de **deux émotions** identifiées pour cette séance.

Temps 2 : visionnage d'une courte vidéo

Visionnage de la première émotion à partir de la série « [Les émotions du P'tit cube](#) ».

Temps 3: identification de stratégies de régulation

Identification des émotions, de leur expression et échanges sur des stratégies de régulation :

- Qu'est-ce que je ressens quand je suis en colère ? Quel est mon besoin ? → Que faire de ma colère ? Comment répondre au besoin qu'elle exprime ?
- Comment est-ce que je vois que mon copain est en colère ? → Que faire de sa colère ?
- Comment réguler des manifestations violentes ou agressives ?

Bilan de la séance

La trace écrite amorcée en séance 2 est complétée : « Une émotion est une réaction du corps par rapport à une situation. Les émotions sont nombreuses mais on identifie six émotions de base : joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise. **L'émotion provoque des sensations physiques. Il est important d'y prêter attention pour identifier le besoin qu'elle exprime et y répondre.** » La trace écrite peut être rédigée sous forme de dictée à l'adulte et copiée sur un temps différé.

Séance 7 : donner des outils aux élèves pour leur permettre d'identifier les besoins liés à leurs émotions non verbales en vue de les réguler

Pour conclure la séquence, le professeur liste avec les élèves, pour chaque émotion de base, l'émotion ressentie, ses manifestations physiques et les besoins correspondants (ex. pour la tristesse : « Je me sens triste — j'ai envie de pleurer/je m'isole — j'ai besoin de réconfort. »).

Le professeur propose de créer une roue des émotions composée de différents cercles (les émotions de base, manifestations physiques, besoins exprimés) pour permettre à chaque élève un auto-positionnement. Une roue des émotions collective peut aussi constituer un outil de médiation et un support à la discussion collective.

Exemples de réussite

- L'élève connaît les émotions les plus communes et sait les identifier.
- L'élève comprend que les émotions doivent se manifester dans le respect des autres.
- L'élève peut mettre en œuvre des stratégies pour réguler certaines émotions.

Prolongements et liens possibles

Le travail sur les émotions peut être prolongé par la lecture d'albums de littérature de jeunesse, sous de multiples modalités (lecture en classe, quart d'heure lecture, etc.), à titre d'exemples :

- Mireille d'Allance, *Grosse colère*, École des loisirs, 2016
- Eva Eland, *Bienvenue tristesse*, Les éditions des Éléphants, 2019.
- Cécile Gesbert, *Quelle émotion ?!*, Mila Editions, 2015.
- Anna Llenas, *La couleur des émotions*, Quatre Fleuves éditions, 2014.

Ressources

- Sur Magistère, un parcours d'auto-formation : « [Apprentissages : Quand les émotions s'en mêlent](#) ».
- Sur Réseau Canopé : « [Quelle place pour les émotions en classe ?](#) »

■ Les règles collectives et l'autonomie

■ Éclairage pour le professeur

Le programme d'EMC propose une première approche des notions de droit et d'égalité, qui sont les jalons de la citoyenneté républicaine. Cette dernière accorde une importance toute particulière à la loi et au droit, par ce qu'elles garantissent en termes d'égalité et de responsabilité. Les règles de l'école sont ainsi explicitées aux élèves et présentées de manière à mettre en avant le côté protecteur et fédérateur du droit. Il est important de faire comprendre aux élèves que le règlement n'est pas négociable et qu'il s'impose à tous. En parallèle de cet apprentissage des droits et des devoirs, les élèves sont également responsabilisés et régulièrement mis en situation de faire des choix pour eux-mêmes et collectivement. Néanmoins, cette mise à l'épreuve du développement de leur autonomie doit être comprise comme devant se faire dans le respect des règles. Et même s'il est courant à l'école primaire d'élaborer des chartes de vie de classe, il est essentiel que les élèves comprennent bien que les choix concertés ou les éventuelles négociations ne peuvent pas concerner le corps du règlement en tant que tel.

■ Proposition de séquence – Juste ou injuste ? (4 séances)

Points d'appui dans le programme

Notions : droits et devoirs de l'élève ; égalité ; responsabilité.

Contenu d'enseignement : s'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité).

Cette séquence d'apprentissage porte sur le respect des règles collectives. Les élèves sont progressivement amenés à acquérir et à comprendre les exigences du respect d'autrui et de la vie en société. La proposition de cibler les termes de juste et d'injuste permet de renvoyer la règle et le respect de la règle à des situations concrètes de la vie quotidienne et scolaire des élèves. C'est notamment l'objet des deux premières séances : l'une à partir de situations issues de la littérature jeunesse et l'autre à partir de situations vécues par les élèves. La troisième séance permet une première approche du cadre légal avec la référence au règlement de l'école et la dernière séance aborde la possibilité de prise en compte des besoins de chacun dans le cadre réglementaire. L'enjeu de cette séquence consiste à renforcer une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Il apprend à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Faire preuve d'initiative dans le respect des règles (attitude).
- S'engager et faire preuve de responsabilité (attitude).
- Trouver un équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation de règles communes (attitude).
- Développer sa connaissance de la règle et du droit.

Séance 1 : définir les notions de juste et d'injuste

Documents supports possibles

- Thierry Manès et Anne Lalanne, *C'est injuste*, Hachette, 2021.
- Stéphanie Blake, *Mais c'est pas juste*, École des loisirs, 2017.
- Michel Piquemal et Thomas Baas, *C'est pas juste ! – Piccolophilo*, Albin Michel, 2009.

À partir de situations proposées dans l'album choisi, par exemple : « C'est injuste, à mon anniversaire, j'ai eu un plus petit cadeau que ma cousine ! » ou « C'est injuste, à cause de la varicelle je n'ai pas pu aller à la fête foraine ! », l'enseignant organise une discussion au sein de la classe.

En dictée à l'adulte, les élèves définissent les notions de juste et injuste. Leurs réflexions sont réunies sur une affiche dont le contenu sera ajusté au fil de la séquence d'apprentissage.

Séance 2 : qu'est-ce qui est juste ou injuste à l'école ?

Dans un second temps, le professeur conduit un débat réglé autour de la question de ce qui paraît juste ou injuste dans la classe, dans la cour de récréation, à l'école, tout en s'inscrivant dans le cadre du règlement de l'école.

À partir de la définition des notions élaborées lors de la séance 1, les élèves se questionnent sur ce qui est juste ou injuste à l'école. Cette séance permet d'aborder les contraintes que le règlement de l'école impose au bénéfice des apprentissages. Une trace des échanges entre les élèves est gardée sur l'affiche utilisée en séance 1.

Le débat réglé en EMC

Enseigner le débat implique de formaliser ses règles de fonctionnement, par exemple en co-élaboration avec les élèves : règles de prise de parole, distribution des rôles, durée, intégration dans une séquence.

Un débat réglé ou argumenté est un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.

La question à débattre, qui s'intègre dans le cadre du programme d'EMC, doit permettre la discussion et donc pouvoir susciter un échange étayé par des arguments entre des positions également défendables dans un cadre démocratique. Dans une perspective pédagogique, le choix d'une question doit prendre en compte trois dimensions :

- la dimension sociale (réalité des enjeux civiques et moraux), éventuellement dans le cadre d'un dilemme ;
- la dimension cognitive (complexité du thème) ;
- la dimension psychologique (l'expression des émotions, une question trop « passionnelle » pouvant empêcher la mise à distance nécessaire au processus d'apprentissage et « piègerait » ainsi involontairement les participants au débat).

L'élève doit être capable de questionner voire de remettre en cause ses jugements initiaux.

Séance 3 : découvrir et comprendre le règlement de l'école

Documents supports

- Le règlement intérieur de l'école.
- [Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques](#), circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014.

L'enseignant sélectionne les passages qui lui semblent les plus appropriés à l'âge et aux compétences des élèves et leur en fait prendre connaissance. Il propose des situations concrètes et demande aux élèves d'associer chaque point choisi du règlement à une des situations. Il explicite l'intérêt du respect de la règle qui protège le droit de chacun à la sécurité, l'initiative, l'autonomie, la vie collective. Les échanges menés en classe permettent de retranscrire en acte ce qui figure dans le règlement de l'école.

L'enseignant s'assure de la bonne compréhension du règlement et de son intérêt dans la vie de l'école afin que les mêmes règles soient comprises et assimilées par tous. Un rebrassage des notions de juste et d'injuste est fait lors de ce moment du déroulement de la séance.

En prolongement, l'enseignant peut aborder le respect dû à l'environnement (dont gestes éco-citoyens) et au vivant (animaux de compagnie ou élevages réalisés en classe).

Séance 4 : de quoi a-t-on besoin pour bien apprendre dans la classe ?

Dans cette séance, les élèves échangent autour de la question suivante : « De quoi avez-vous besoin pour bien apprendre dans la classe ? » Cette question permet, dans un premier temps, de lister les besoins spécifiques de chacun.

Dans un second temps, un tableau élaboré avec les élèves, associant les besoins spécifiques retenus précédemment, avec les conditions nécessaires favorisant les apprentissages et le bien-être de chacun, permet de formaliser le cadre : conditions de vie de classe nécessaires à une bonne concentration (aménagement d'espaces, de modalités et de temps spécifiques d'apprentissage différenciés pour les besoins particuliers), pour se sentir en sécurité et en confiance, pour ne pas se sentir mis à l'écart ou jugé, le besoin d'être encouragé et félicité, etc.

La finalité de la séance est l'élaboration collective d'une charte (sous forme par exemple de carte mentale) à laquelle l'enseignant et les élèves pourront se référer pour maintenir, tout au long de l'année, un climat de classe favorable à l'épanouissement et aux apprentissages de chacun.

Exemples de réussite

- L'élève comprend et accepte les règles communes.
- L'élève se considère comme responsable de son comportement.
- L'élève comprend que les règles de l'école s'inscrivent dans un cadre plus général.

Pistes pour l'évaluation

L'évaluation peut avoir lieu au cours de la séance et porter sur la capacité de reformulation des élèves ainsi que celle à associer des situations pratiques aux principes mentionnés dans la charte.

Elle peut également se pratiquer régulièrement au cours de l'année, lors de moments de vie de classe dédiés qui permettent de revenir sur le respect du règlement de l'école et de la charte de fonctionnement de la classe (cette dernière, à la différence du règlement de l'école, pourra faire l'objet de réajustements afin de correspondre à l'évolution des besoins des élèves au fur et à mesure de l'année).

Points d'attention pour l'enseignant

Il conviendra d'adapter les situations proposées à la réalité de l'environnement des élèves, à leur âge et à leurs besoins, en gardant à l'esprit que les élèves n'ont pas tous les mêmes besoins.

La charte de fonctionnement de la classe construite avec les élèves au regard de leurs besoins particuliers n'a pas de légitimité au regard de la loi. Le règlement de l'école ne se discute pas : il s'applique dès lors qu'il a été voté par le conseil d'école.

L'enseignant amène les élèves à distinguer le règlement de l'école (règles indiscutables) et la charte de fonctionnement de la classe (aménagement selon les besoins particuliers des élèves).

Proposition d'activité – La convention internationale des droits de l'enfant

Points d'appui dans le programme

Notion : droits de l'enfant.

Contenu d'enseignement : savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989).

Cette activité permet aux enseignants de faire comprendre aux élèves que leur protection dépasse le cadre local de l'école et le cadre national de la France, que chaque enfant du monde a des droits. Elle propose de prendre appui sur des vidéos présentant différentes conditions de vie des enfants dans le monde pour organiser un débat sur les conditions du respect des droits des enfants. Les élèves sont amenés à développer des capacités d'écoute et de communication constructives en prenant en compte la pensée d'autrui pour apporter une réponse commune à une question initiale.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Savoir écouter (aptitude).
- Participer à un débat (aptitude).
- Connaître la convention internationale des droits de l'enfant.

Vidéos supports

Emmanuel Guionet, Yann L'Hénolet, « [Les chemins de l'école](#) », 17 extraits d'une à trois minutes disponibles sur Lumni.

Exploitation en classe

1. En amont de l'observation des vidéos, l'enseignant questionne les élèves sur leurs habitudes de vie (propositions de questionnement) :

- « Comment venez-vous à l'école ? »
- « La distance entre votre maison et l'école vous paraît-elle longue ou courte ? »
- « Que faites-vous après l'école ? »

Les éléments de réponse sont notés dans un tableau de manière à pouvoir s'y référer à titre de comparaison dans la suite de la séquence d'apprentissage.

2. Analyse documentaire en appui sur des vidéos : « Aujourd'hui, en regardant des vidéos, vous allez découvrir que certains enfants de la planète utilisent bien d'autres moyens de transport et qu'ils doivent parfois vivre de véritables aventures pour accéder chaque jour à l'école ! Vous allez découvrir des enfants qui viennent de Madagascar, du Vietnam, du Mexique et de Roumanie. »

Localiser les pays ou continents sur un globe ou un planisphère et les situer par rapport à la France.

« En regardant chacune de ces vidéos, nous répondrons à 4 questions, permettant de définir l'éducation dans différents pays :

- Comment les enfants se déplacent-ils pour aller à l'école ?
- La distance entre leur maison et l'école paraît-elle longue ou courte ?
- Comment se présente leur école par rapport à notre école ?
- Que font-ils après l'école ? »

3. Mise en place d'un débat réglé en lien avec les droits de l'enfant (n° 18 : le droit à l'éducation)

Présentation de la convention des droits de l'enfant à partir de la vidéo [C'est quoi les droits de l'enfant ?](#) L'enseignant précise que la convention est composée de plusieurs articles et que les élèves travailleront sur l'article n° 18 : le droit à l'éducation.

Débat à partir des vidéos : Les enfants ont-ils tous les mêmes droits ?

Organisation en demi-groupe (environ 12 élèves par groupe).

Répartition de la parole en utilisant un bâton de parole.

Identification des rôles : un animateur (enseignant), un régulateur (élève qui s'assure que le bâton de parole passe de main en main, qui ouvre et ferme le débat, etc.).

Mise en commun avec les deux groupes puis institutionnalisation à partir de la vidéo : « [Tous les enfants du monde ont-ils le droit d'aller à l'école ?](#) »

Exemples de réussite

- L'élève sait que les enfants ont des droits.
- L'élève connaît quelques droits de la Convention dont au moins le droit à l'éducation.
- L'élève ose prendre la parole face au groupe.
- L'élève sait écouter ses camarades dans le cadre d'un débat réglé.

Prolongements et liens possibles

À partir de l'affiche de la convention internationale des droits de l'enfant réalisée par l'Unicef, [la CIDE expliquée aux enfants](#), proposer aux élèves par groupes d'associer le texte au pictogramme correspondant.

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Éclairage pour le professeur

Le programme d'EMC propose une approche des notions d'identité et de dignité avec une entrée par la protection de soi et de son intégrité mise en lien avec la notion de droit. Les élèves apprennent à se protéger par la connaissance et la mise en application de règles élémentaires d'hygiène personnelle. Cette dimension du programme peut être mise en lien avec le parcours éducatif de santé de chaque élève. Par l'approche des notions d'intimité et de droit à la vie privée, du droit à la sécurité et à la protection, à l'égalité entre les filles et les garçons, le programme pose les premiers jalons d'une éducation civique. En effet, ce qui vaut pour soi-même vaut aussi pour autrui et pour le groupe. Quand j'apprends à prendre soin de moi, à me respecter et à me protéger, j'apprends à prendre soin des autres, à les respecter et à les protéger. L'intimité du corps, mais aussi celle des émotions et la vie privée, sont des notions parfois difficiles à comprendre pour les enfants et à aborder pour les adultes. Le rapport à la pudeur varie en fonction des familles, des individus et de l'âge ; le respect de l'intimité constitue un droit auquel les enfants ont le droit sans limites d'âge (CIDE, art.16). Cette démarche est mise en place dès l'école maternelle et elle passe en premier lieu par la parole qui accompagne les gestes et les comportements des adultes : permettre aux élèves de disposer d'un espace d'intimité aux toilettes (cloisons à hauteur d'enfant, papier toilette à proximité de chaque cuvette, etc.), d'un espace personnel dans la classe (casier, pochette, sac à dos personnels, etc.), demander si l'enfant a besoin d'aide pour les questions d'hygiène (se moucher, s'essuyer, s'habiller, etc.) et ne pas intervenir systématiquement, dire ce que l'on fait. En sensibilisant les enfants sur le respect de leur intimité et de celle d'autrui, du consentement, de ce qui est autorisé ou non, les enfants prennent conscience de leur corps et du respect qui lui est dû.

Proposition d'activité – Un corps fait pour bouger...

Points d'appui dans le programme

Notions : identité ; dignité.

Contenu d'enseignement : connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle.

Cette activité permet de faire prendre conscience aux élèves des bienfaits de l'activité physique sur leur corps et de l'impact négatif de l'inactivité. En attirant leur attention sur leur corps et sur les sensations qu'ils ressentent, on les acculture progressivement au développement du respect de leur propre corps afin de promouvoir leur autonomie en matière de santé physique. Il est important de veiller à ne pas induire un sentiment de culpabilité ni de conflit de loyauté (en cas de pratiques personnelles ou familiales sédentaires), mais de valoriser et promouvoir les attitudes favorables au maintien d'une bonne santé. Cette activité est à mettre en relation avec le domaine « Questionner le monde » du programme de cycle 2, dans lequel il est précisé que « les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-vis [...] de la santé. »

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Se respecter (attitude).

Pour faire prendre conscience aux élèves de la distinction entre activité physique et inactivité physique, l'enseignant demande : « Pouvez-vous nommer des situations où l'on bouge et d'autres où l'on ne bouge pas ? »

Il peut également être intéressant d'échanger avec les élèves après une longue période où ils ont maintenu une même posture assise : « Comment vous sentez-vous ? Une partie de votre corps est-elle engourdie, douloureuse ? Souhaiteriez-vous bouger une partie de votre corps ? Auriez-vous envie/besoin de vous lever ? »

Dans la continuité de cet échange, l'enseignant peut accompagner la réflexion collective pour lister des actions possibles pour se sentir mieux dans son corps à l'école, dans la classe (se lever, s'étirer, changer de position, exercer une vigilance sur sa posture, etc.), dans la cour de récréation (marcher, courir, sauter, utiliser le matériel mis à disposition) et par prolongement en dehors du temps scolaire (alterner les périodes d'activité et de non-activité, sortir, retrouver des camarades...). L'enseignant présente les activités physiques quotidiennes (APQ) qui sont conduites chaque jour à l'école.

Cette activité peut être mise en lien avec une séquence d'apprentissage dédiée à la reconnaissance des comportements favorables à sa santé dans le domaine « Questionner le monde ». La séance d'EMC permet de revenir sur ces enseignements spécifiques pour leur apporter une coloration citoyenne et introduire les notions de respect, d'intégrité et de dignité.

L'activité peut donner lieu à des défis collectifs (à l'échelle de la classe, de l'école, en y associant les familles) afin de promouvoir l'APQ, les mobilités actives et citoyennes, la régulation du temps d'exposition aux écrans.

Pour institutionnaliser, l'enseignant propose la vidéo de la série « 1 jour, 1 actu » : [« C'est quoi les bienfaits du sport ? »](#). Cette vidéo peut en outre permettre un lien avec la séquence menée sur les émotions.

Exemple de réussite

- L'élève a conscience des bienfaits de l'activité physique.
- L'élève identifie des comportements favorables à la santé.

Prolongements et liens possibles

- Sur éducol, [30 minutes d'activité physique quotidienne.](#)
- [L'éducation aux mobilités actives et citoyennes.](#)

Proposition d'activité – Mon corps, mon intimité : respect... !

Points d'appui dans le programme

Notions : identité ; dignité.

Contenu d'enseignement : avoir conscience de son intégrité. Connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.

Cette activité permet d'accompagner les élèves dans la découverte et dans la compréhension de ce que recouvrent leur intimité et celle des autres. Au cours des échanges, les élèves sont invités à se fier à leurs ressentis et à les verbaliser pour qu'ils puissent se sentir respectés dans leur intimité et pris en compte de manière générale.

Elle peut utilement être mise en lien avec les séances d'éducation à la vie affective et relationnelle, dont le programme fixe notamment comme objectif d'apprentissage pour la classe de CP : « connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité ».

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Respecter la dignité humaine.
- Se respecter et respecter autrui.
- Comprendre la règle et le droit.

L'activité peut prendre comme support un ouvrage de la littérature jeunesse (voir liste ci-dessous), mais aussi un échange sur le « comment bien vivre ensemble dans la classe et dans l'école ? » Dans ce dernier cas, l'enseignant demande aux élèves s'il y a des lieux dans l'école ou dans la classe où ils se sentent particulièrement bien, où ils se sentent protégés, respectés. De ces échanges, on liste ce qu'il est important pour les élèves de respecter : leur cartable, leur manteau, leurs affaires de manière générale. L'enseignant veille à définir ces espaces d'intimité et oriente les échanges pour accompagner la prise de conscience et la réflexion des élèves sur ce qui compte pour eux et ce qu'ils peuvent faire pour les protéger, pour faire comprendre aux autres que cela relève de l'intimité de chacun.

L'enseignant amène les élèves à s'interroger sur des espaces de l'école où ils pourraient se sentir mal à l'aise, vulnérables : les sanitaires généralement ou des espaces enclavés ou retirés hors du champ de vision des adultes (dans la cour de récréation, les vestiaires de la piscine ou du gymnase). À partir des éléments de cet échange, il faudra nécessairement que les adultes de l'école s'accordent pour proposer des solutions aux éventuelles difficultés identifiées, afin de permettre aux élèves d'évoluer de manière sereine dans l'intégralité de l'école et des autres lieux fréquentés dans le temps scolaire.

L'enseignant attire l'attention sur le statut particulier de certains espaces, comme les sanitaires à l'école, où l'on doit respecter l'intimité de chacun. En partant des dénominations proposées par les enfants, les élèves apprennent à nommer progressivement les parties intimes du corps des filles et des garçons (fesses, vulve, pénis). Le vocabulaire est amené au moment opportun, ou différé selon la situation. Dans tous les cas, l'enseignant explique que ce sont des parties intimes du corps, c'est-à-dire que les autres personnes n'ont pas le droit d'y toucher ni le droit de les regarder (en rappelant les situations particulières et exceptionnelles liées à la santé, par exemple à l'hôpital).

Éducation à la vie affective et relationnelle

Dans la perspective de l'éducation à la vie affective et relationnelle, le travail mené en EMC sur l'intimité peut contribuer à apprendre aux élèves à savoir comment réagir si quelqu'un ne respecte pas leur intimité, par exemple par un contact non souhaité.

Dans le cas de violences sexuelles, l'enseignant doit veiller à ne pas faire reposer la culpabilité sur les victimes, notamment lorsqu'il s'agit d'enfants, qui peuvent être paralysés par la peur, la sidération, etc. Il doit aider les élèves à reconnaître une situation de violence et les inviter à en parler (en identifiant un adulte de confiance), à demander de l'aide (mention du numéro 119 allô enfants en danger).

Les échanges peuvent être prolongés au niveau de la vie quotidienne : a-t-on un espace personnel, un jardin secret ? Comment fait-on pour le faire respecter ? Y a-t-il des situations où ça nous gêne d'être vus, regardés ? L'enseignant souligne que la perception de l'intimité peut varier selon les individus et les familles, et rappelle que la loi fixe le cadre de ce qui est autorisé et de ce qui est interdit⁵. L'essentiel est que les élèves comprennent qu'ils ont leur mot à dire et qu'ils peuvent demander à davantage d'intimité. En mettant des mots et en posant des actes simples (taper avant d'entrer dans la chambre, fermer la porte des toilettes, ne pas ouvrir son tiroir, etc.), les élèves apprennent à se respecter et à se faire respecter.

Supports possibles

- Michel Van Zeveren, *La porte*, École des Loisirs, Pastel, 2008.
- Catherine Dolto, Colline Faure-Poirée, *Respecte mon corps*, Gallimard, Mine de rien, 2019.
- Isabelle Filliozat, Margot Fried Filliozat, Isabelle Maroger, *Mon corps m'appartient – Respect, intimité, consentement, parlons-en*, Nathan, 2022.
- Mai Ian Chapiron, *C'est MON corps !*, La Martinière Jeunesse, 2024.

Exemples de réussite

- L'élève comprend la notion d'intimité dans ses différentes dimensions.
- L'élève veille à respecter l'intimité des autres.
- L'élève sait que l'intimité est protégée par des règles.

5. Le code pénal reconnaît notamment les délits d'exhibitionnisme et de voyeurisme (article 226-3-1 du code pénal, créé par la loi du 3 août 2018).

■ Être élève à l'école de la République

■ Éclairage pour le professeur

Le programme d'EMC propose une appropriation progressive des symboles de la République et du sentiment d'appartenance à la nation des élèves de l'école élémentaire. Au cours préparatoire, l'approche est centrée sur l'identification du drapeau tricolore et de la Marseillaise.

Le drapeau tricolore date de la Révolution de 1789. Les couleurs bleu blanc rouge ont été réunies après la prise de la Bastille (14 juillet 1789). L'explication la plus couramment avancée de sa naissance est que le blanc était la couleur du roi, tandis que le bleu et le rouge étaient les couleurs de la ville de Paris. À l'époque, le drapeau tricolore représentait l'union du roi et du peuple. Il reste le symbole d'une France unie. Délaissé durant la Restauration (1814-1830), le drapeau tricolore redevient l'emblème national avec la monarchie de Juillet, et ne cesse de l'être depuis lors. Il est l'un des principaux symboles de la République française, il représente la France. Le drapeau bleu, blanc, rouge est présent sur tous les bâtiments publics et dans beaucoup de cérémonies officielles⁶.

La Marseillaise tient son origine du « Chant de guerre pour l'armée du Rhin » lors de sa création dans le contexte de la Révolution française, en 1792. Le chant devient « Hymne des Marseillais » lors de la proclamation de la République le 22 septembre, et chant national en 1795. La Marseillaise perd ensuite ce statut, pour ne le retrouver que sous la III^e République, en 1879. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, son statut d'hymne national est garanti par la Constitution. Son contexte de création et les multiples usages qui en ont été faits depuis lient le chant à la liberté ; son usage lors de la plupart des manifestations officielles, du fait de son statut d'hymne national, lui confère également une dimension symbolique d'identité sonore/musicale de la nation française et de la République.

■ Proposition d'activité – Bleu, blanc, rouge

Points d'appui dans le programme

Notion : République.

Contenu d'enseignement : identifier le drapeau français.

Cette activité permet aux enseignants de faire identifier le drapeau français aux élèves en s'attachant à ses signes distinctifs. En l'associant à des événements au cours desquels ce symbole est convoqué pour représenter la France, les élèves comprennent qu'il s'agit d'un symbole de la nation française et de la République. Cela pose les premiers jalons d'une culture civique commune visant à susciter un sentiment d'appartenance à la nation française et à la République.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Comprendre que l'on appartient à une collectivité, la nation.
- S'impliquer dans un projet collectif.

6. Le pavoisement des bâtiments publics n'obéit à aucune obligation réglementaire, hormis les établissements scolaires publics et privés sous contrat, pour lesquels le code de l'éducation prévoit que le drapeau tricolore soit apposé sur la façade, avec le drapeau européen et la devise de la République (art. L111-1-1).

L'enseignant propose aux élèves de découvrir l'objet mystère qu'il a apporté dans la classe (un objet portant le drapeau tricolore ou bien le drapeau lui-même). Lorsque celui-ci est découvert, les élèves décrivent le drapeau tricolore français (couleurs et ordre des couleurs, bandes verticales).

L'enseignant propose aux élèves de participer à une chasse au trésor dans la classe et dans l'école pour trouver tous les objets qui portent le drapeau français.

En complément de cette chasse au trésor, l'enseignant présente des photos de grands événements nationaux ou de bâtiments publics où l'on peut voir le drapeau français.

Une trace écrite est formalisée : « Le drapeau tricolore français est un symbole de notre république qui nous rassemble (sous les mêmes couleurs). »

Le lien est fait entre les grands événements précédemment présentés et la Marseillaise qui y est souvent associée.

Exemples de réussite

- L'élève identifie le drapeau tricolore comme un symbole de la nation française et de la République.
- L'élève se reconnaît comme appartenant à la nation française.

Proposition de séquence – Connaître et reconnaître la Marseillaise (2 séances)

Points d'appui dans le programme

Notion : République.

Contenu d'enseignement : savoir reconnaître la Marseillaise.

Cette séquence permet aux enseignants de faire reconnaître aux élèves la Marseillaise et de leur faire comprendre qu'il s'agit de l'hymne national.

En l'associant à des événements au cours desquels ce symbole est convoqué pour représenter la France, les élèves comprennent qu'il s'agit d'un symbole de la nation française et de la République. Cela pose les premiers jalons d'une culture civique commune visant à susciter un sentiment d'appartenance à la nation française et à la République.

La séquence proposée s'articule en deux séances de 30 à 45 minutes chacune.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Comprendre ce qu'est la liberté et son importance pour la démocratie.
- Comprendre que l'on appartient à une collectivité, la nation.
- S'impliquer dans un projet collectif.

Séance 1 : identifier la Marseillaise et ses usages

Temps 1 : découverte de la version instrumentale

Activité professeur

Le professeur interroge les élèves sur la présence de l'hymne national dans leur quotidien : « Nous allons écouter une musique. La reconnaissez-vous ? L'avez-vous déjà entendu ? Si oui, où et dans quelles circonstances ? »

Il leur fait écouter la version instrumentale de la Marseillaise disponible sur [éduscol](#)⁷. Il note les propositions orales des élèves à l'issue de l'écoute sur un support qui sera réutilisé lors des prochaines séances (affiche, TNI, etc.).

Activité élève

Les élèves pratiquent une écoute active afin de répondre aux questions posées par le professeur. À l'issue de cette première écoute, ils répondent oralement au questionnement initial.

Temps 2 : écoute de la version chantée

Activité professeur

Le professeur propose la version chantée de l'hymne national. « Nous allons écouter une deuxième version de cette musique. Elle est chantée. Soyez attentifs pour qu'à la fin de l'écoute, nous puissions écrire les mots que vous aurez retenus. »

Le professeur fait écouter aux élèves la version chantée de la Marseillaise disponible sur [éduscol](#). Il note les propositions orales des élèves à l'issue de l'écoute (« Allons enfants », « patrie », « gloire ») sur un support qui sera réutilisé lors des prochaines séances (affiche, TNI, etc.). Une deuxième écoute permet de valider les propositions des élèves. À l'issue des deux écoutes, le chant est bien identifié comme la Marseillaise.

Activité élève

Les élèves écoutent la version chantée et gardent en mémoire ou notent les mots clés qu'ils reconnaissent.

Temps 3 : les usages

Activité professeur

En complément et validation des réponses déjà apportées par les élèves, le professeur illustre à l'aide de courtes vidéos les situations dans lesquelles la Marseillaise est entendue : allocution présidentielle, rencontre sportive internationale, défilé militaire, cérémonie commémorative.

Activité élève

Les élèves identifient la France et le caractère officiel comme points communs à toutes ces situations. Ils sont sensibilisés à l'attitude de ceux qui l'écoutent (respect, silence, position debout, etc.)⁸.

7. [Enseigner la Marseillaise](#), éduscol.

8. L'attitude à adopter lors de l'exécution de l'hymne national n'est pas précisée par des textes normatifs ; en revanche, toute attitude susceptible de caractériser un outrage à l'hymne national peut être punie (article 433-5-1 du code pénal). L'usage républicain consiste à se mettre debout, bras le long du corps.

Séance 2 : comprendre que la Marseillaise est l'hymne national et se l'approprier

Temps 1 : découverte du contexte historique

Activité professeur

Le professeur, à partir d'une courte vidéo rappelant l'histoire de l'invention de la Marseillaise⁹, aide les élèves propose à identifier, à partir du contexte historique, la Marseillaise comme un chant guerrier. Il s'agit avant tout d'expliquer le contexte de guerre durant lequel il a été composé et le combat pour la liberté qu'il symbolise : « Dans cet extrait de film, soyez attentifs aux vêtements et aux paroles des personnages de façon à préciser la période à laquelle la Marseillaise a été composée ». Le professeur note les réponses des élèves.

Activité élève

Les élèves procèdent à un visionnage actif de l'extrait et proposent des éléments de réponse pour contextualiser la création de la Marseillaise (« soldat », « baïonnette », « uniforme », « tambour », « strasbourgeois », « guerre »).

Le professeur insiste sur le caractère officiel et l'affichage de la Marseillaise dans toutes les classes de France car la Marseillaise est le chant de la France, mais aussi des Français.

Temps 2 : explication du sens du texte

Activité professeur

Le professeur vise une appropriation d'une partie du texte par les élèves. En menant une analyse du premier vers du premier couplet (« Allons enfants de la patrie »), le professeur explique le sens du mot « patrie » et interroge les élèves sur le sens du mot « enfants », qui assimile les membres de la nation à une grande famille.

Activité professeur

Après cette première appropriation du sens, les élèves sont invités à illustrer le premier vers « Allons enfants de la patrie » en s'appuyant sur l'affiche élaborée lors de la première séance.

Exemples de réussite

- L'élève identifie la Marseillaise comme un symbole de la nation française et de la République.
- L'élève se reconnaît comme appartenant à la nation française.

Prolongements et lien possibles

À partir des vidéos du temps 3 de la séance 1 présentant les situations dans lesquelles la Marseillaise est entendue, inviter les élèves à rechercher d'autres symboles présents lors de ces événements afin d'engager un travail sur le drapeau français, son histoire et la signification des couleurs qui le composent.

Le travail sur l'hymne national peut être prolongé dans le cadre de l'apprentissage des **langues étrangères ou régionales**, en proposant aux élèves de découvrir d'autres hymnes.

9. À titre d'exemple, on peut s'appuyer sur un extrait du film de Robert Enrico, *Les années Lumières* (1989), qui propose une courte séquence de soldats en marche reprenant le chant de Rouget de Lisle.

Dans le cadre de la **semaine du sport olympique et paralympique** ou bien à l'occasion de la **journée du sport scolaire**, la diffusion de la Marseillaise peut permettre aux élèves de se familiariser avec l'hymne et d'en percevoir la solennité.

Ressources

Sur le site éducol, une page intitulée « [Enseigner la Marseillaise](#) » propose des éléments de contexte historique ainsi que des ressources pédagogiques.